

AURILLAC, le 22 décembre 2010

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie associative
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les vives inquiétudes que suscitent dans mon département les prévisions de retraits de postes d'enseignants de l'enseignement catholique, qui atteindraient ces prochaines années des niveaux jamais atteints par le passé.

Il apparaît en effet que l'enseignement catholique devra rendre en Auvergne 100 postes par an lors des rentrées 2011, 2012 et 2013. Ce qui se traduira pour le département du Cantal par le retrait de 20 à 25 postes par an, soit la perte d'environ 70 emplois au total sur les 283 équivalents temps plein que compte l'enseignement catholique de ce département.

Sans rapport avec l'évolution des effectifs scolarisés, ces retraits massifs de postes mettraient en péril le maillage de l'enseignement catholique dans le Cantal, qui compte 16 écoles, 8 collèges et 3 lycées (pour 4000 élèves scolarisés), et conduiraient inévitablement à la fermeture de plusieurs établissements. Ce qui, compte tenu du caractère rural et de la géographie du Cantal, aurait naturellement pour conséquence de priver des parents du choix de scolariser leurs enfants dans l'enseignement privé.

Si nul ne conteste la nécessité pour l'enseignement privé de participer à l'effort national de réduction du nombre d'enseignants, il me paraît nécessaire de pondérer des projections arithmétiques qui ne tiennent pas compte de la situation particulière de départements ruraux comme le Cantal.

Je vous serais reconnaissant de réexaminer la situation de l'enseignement catholique dans le Cantal au regard de ces éléments.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

hinc à lui

Vincent DESCOEUR
Député du Cantal

Président du Conseil général